

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

A peine a-t-il permis aux Enfants d'Israël de quitter l'Égypte que le pharaon se lance à leur poursuite pour les obliger à revenir. Le peuple hébreu se trouve pris au piège, entre les armées égyptiennes et la mer. D.ieu dit à Moché de lever son bâton au-dessus de l'eau et la mer s'ouvre pour permettre au Peuple juif de passer puis elle se referme sur les assaillants égyptiens. Les Enfants d'Israël entonnent un chant de louange et de gratitude à l'égard de D.ieu. Dans le désert, le peuple souffre de faim et de soif et se plaint sans cesse à Moché et Aharon. D.ieu adoucit miraculeusement les eaux amères de Mara et par la suite, Moché fait jaillir de l'eau d'un rocher, en le frappant de son bâton. Grâce à son mérite, la Manne tombe des Cieux, chaque matin avant l'aube, et des caillies apparaissent, chaque soir, dans le camp d'Israël.

Les Enfants d'Israël reçoivent l'instruction de ramasser, chaque vendredi, une double portion de la Manne, puisqu'elle ne tombera pas le Chabbat, décrété par D.ieu comme jour de repos. Certains désobéissent,

veulent en ramasser le septième jour mais n'en trouvent pas. Aharon préserve une petite quantité de Manne dans une fiole, comme témoignage pour les générations futures.

A Refidim, le peuple est attaqué par Amalek qui est vaincu grâce aux prières de Moché et une armée levée par Yehochoua.

Les quatre factions

« Et Moché dit au peuple : 'N'ayez pas peur et voyez la délivrance que D.ieu vous montrera aujourd'hui. Car vous avez vu l'Égypte, ce jour, vous ne la reverrez plus jamais. D.ieu combattra pour vous et vous serez silencieux.' »

« D.ieu dit à Moché : 'Pourquoi M'interpelles-tu ? Parle aux Enfants d'Israël, pour qu'ils avancent.' » (Chemot 14 :13-15)

Nous avons tous vécu cette situation : nous nous réveillons un matin et réalisons que le monde ne tourne pas comme nous le voudrions.

Il est sûr que c'est une expérience que nous avons partagée mais chaque personne étant différente, elle réagit différemment. L'un s'embarquera dans une croisade chevaleresque

pour changer le monde. L'autre considérera que le monde est perdu et se retirera entre des murs protecteurs qu'il construira pour lui-même et pour ceux qu'il aime. Un autre encore aura une approche dynamique, acceptant le monde comme il est et fera de son mieux dans les circonstances données. Enfin, le dernier reconnaîtra son inaptitude à faire face à la situation et pour y faire face cherchera des directives et de l'aide dans une puissance supérieure.

Nos ancêtres se retrouvèrent face à un tel réveil brutal le septième jour, après leur libération d'Égypte.

Dix plaies dévastatrices avaient brisé la puissance des Égyptiens et les avaient obligés à libérer le Peuple juif. Après deux siècles d'exil et d'esclavage, les Enfants d'Israël se dirigeaient vers le Mont Sinaï et leur alliance avec D.ieu. En fait, il s'agissait là de la raison même de l'Exode, comme D.ieu l'avait dit à Moché : « Quand tu sortiras cette nation d'Égypte, vous servirez D.ieu sur cette montagne ».

Mais soudain, la mer se trouvait là, devant eux et les armées du Pharaon

Suite en page 2

É D I T O

UNE HISTOIRE ANCIENNE ET NOUVELLE

Et si l'on parlait, une fois n'est pas coutume, d'une « histoire ancienne » ? Cela se passait en 5711 – 1951, il y a soixante-quatorze ans. Dans ce monde si proche encore des horreurs de la guerre, la communauté juive cherchait partout les chemins de sa reconstruction. Le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak Schneerson, avait quitté ce monde le 10 Chevat de l'année précédente. Dès son arrivée aux États-Unis, dix ans plus tôt, il avait posé les principes de son action, en avait jeté les bases. Il y avait tant à faire. Son décès avait bouleversé chacun : qu'allait-il arriver ? L'œuvre pourrait-elle continuer sans son inspirateur ? Un an était donc passé et rien ni personne ne pouvait décrire cette période et cette longue incertitude. Le 10 Chevat 1951 arriva alors et tous surent que le gendre du précédent Rabbi, Rabbi Mena'hem Mendel Schneerson, acceptait de prendre la fonction de Rabbi de Loubavitch. Ce jour-là, un nouveau temps commença, comme une nouvelle naissance.

Ce n'est décidément pas le terme d'ancien qui convient pour qualifier cette histoire. Dès sa première prise publique de parole, celui que tous allaient bientôt connaître sous le simple nom de

« Rabbi » indiquait la voie à suivre. S'adressant à chacun, il confia une « mission » qui ne devait plus s'interrompre : aller à la rencontre de l'autre, partager le judaïsme avec lui, donner accès à la tradition juive à celui que les circonstances en avaient privé, faire progresser chacun, et le monde avec lui, jusqu'à l'accomplissement ultime : la Délivrance. Cette mission est celle qui continue de conduire l'effort de tous. Elle commença il y a donc à présent soixante-quatorze ans, et cette année marque un anniversaire dont le chiffre relève toute l'importance.

Soixante-quatorze ans, est-ce, pour une telle entreprise, l'âge du repos, le temps mérité d'une certaine sérénité ou d'un retrait quelconque de l'impétuosité de l'action ? En aucun cas. Car ce qui est vivant ne peut jamais que grandir et se développer. C'est même là sans doute le trait marquant de la vie. Alors que soixante-quatorze ans se sont écoulés depuis la prise de fonction du Rabbi, que soixante-quatorze ans d'initiatives ont profondément fait évoluer le judaïsme mondial, le 10 Chevat est, cette année encore et plus particulièrement en ces temps troublés que nous vivons, le jour privilégié où, prenant pleinement en charge la tâche qui nous incombe, nous en concrétisons tous les possibles, jusqu'au cœur : l'avènement des temps messianiques.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 18

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
BECHALA'H
CHABBAT CHIRA

SAM. 8 FÉV. 2025
10 CHEVAT



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT BECHALA'H
vendredi 7 fév.

ENTRÉE : 17h 40 Sortie : 18h 50

PROVINCES

Bordeaux 18.01	Lyon 17.37	Nice 17.32
Deauville 17.48	Marseille 17.40	Rouen 17.43
Grenoble 17.35	Montpellier 17.46	Strasbourg 17.19
Lille 17.33	Nancy 17.25	Toulouse 17.55
	Nantes 17.59	

A partir du dimanche 2 fév. | Pose des Téléphones : 7h 14 Heure limite du Chema : 10h 41 Fin Kidouch Levana : mercredi 12 février à 23h 18mn

se rapprochaient dans leur dos. L'Égypte était bel et bien vivante, la mer également et ils semblaient menacer l'existence même de la nation qui venait de naître.

Comment réagirent-ils ? Le Midrach nous relate que le Peuple juif se divisa en quatre camps. Il y eut ceux qui s'écrièrent « jetons-nous dans la mer », ceux qui s'exclamèrent « retournons en Égypte ». Le troisième groupe argua « combattons les Égyptiens » alors que les derniers plaidèrent « prions D.ieu ».

Pourtant, Moché rejeta les quatre options, disant au Peuple : « N'ayez crainte, attendez et vous verrez la délivrance que D.ieu vous montrera aujourd'hui. Car tout comme vous avez vu l'Égypte aujourd'hui, vous ne la reverrez plus jamais. D.ieu combattra pour vous et vous serez silencieux ». « N'ayez crainte, attendez et vous verrez la délivrance de D.ieu », explique le Midrach. Telle était la réponse de Moché à ceux qui désespéraient de vaincre la menace égyptienne et voulaient plonger dans la mer. « Tout comme vous avez quitté l'Égypte aujourd'hui, vous ne la reverrez jamais » s'adressait à ceux qui voulaient se rendre et retourner en Égypte.

« D.ieu combattra pour vous » était destiné à ceux qui proposaient de combattre les Égyptiens. Enfin, « et vous serez silencieux » visait ceux qui déploraient : « Tout cela nous dépasse. Tout ce que nous avons à faire est de prier ».

Que doit donc faire le Juif qui se trouve pris entre une foule hostile et une mer féroce ? « Parle aux Enfants d'Israël », dit D.ieu à Moché au verset suivant, « pour qu'ils avancent ».

Le Tsaddik

dans son manteau de fourrure

La route vers le Mont Sinaï était semée d'embûches et de défis à surmonter. Il en va de même pour la route depuis le Sinaï, notre voyage de trois mille ans consacré à l'implantation de l'idéal de la Torah dans notre monde. Maintenant comme alors, plusieurs réponses sont possibles face à

un monde adverse. On peut adopter l'approche qui consiste à se jeter à l'eau, l'approche désespérée de ceux qui renoncent à affronter et encore plus à transformer ce monde. « Plongeons-nous dans la mer du Talmud, la mer de la piété, la mer de la vie religieuse. Construisons des murs de sainteté pour nous protéger des vents qui tempètent autour de nous et gardons en sécurité l'héritage du Sinaï ».

Une ancienne parole 'hassidique se réfère à ce type d'individu comme au « Tsaddik qui s'enroule dans son manteau de fourrure ». Quand il fait froid, en hiver, il y a deux manières de se chauffer : vous pouvez faire un feu ou vous envelopper dans votre propre fourrure. Quand on demande à ce Tsaddik isolationniste pourquoi il ne se préoccupe pas de faire du feu pour que les autres aient chaud, il répond : « A quoi cela sert-il ? Je ne peux pas chauffer le monde entier ! » C'est un Tsaddik, il est parfait mais dans sa vie, il n'y a pas de place pour des solutions partielles. « C'est sans espoir ! » soupire-t-il.

L'esclave et le guerrier

Une seconde faction suggère : « retournons en Égypte ». Plonger dans la mer n'est pas une option, dit ce Juif docile. C'est ce monde où D.ieu nous a placés et notre mission n'est pas d'y échapper mais de nous y plier. Il nous faut simplement diminuer nos attentes. Comment pouvons-nous espérer nous libérer de ses lois et de ses contraintes ? N'oublions pas que nous sommes en minorité et que nous dépendons du bon vouloir des Pharaons qui régissent le monde. Faisons donc de notre mieux dans ces circonstances.

La troisième réponse à ce monde non coopératif est de lui faire la guerre. Il ne faut pas lui échapper ni s'y soumettre. Il faut lui faire la guerre.

Ce Juif guerrier traverse sa vie en combattant les pêcheurs, les antisémites, les Juifs pacifiques. Il sait que sa cause est juste, que D.ieu est de son côté et qu'il finira par triompher.

Le spiritualiste

Enfin, il y a le Juif qui contemple le monde, qui contemple les trois autres groupes, secoue sa tête, lève ses yeux au ciel. Il sait que les autres n'ont pas la bonne solution parce que, affirme-t-il, « nous ne sommes pas régis par les lois de la nature, notre monde est celui de l'esprit, de la parole ». Il prie car la prière est la plus sûre des forteresses.

Aller de l'avant

Et quelle est la réponse de D.ieu ? « Parle aux Enfants d'Israël pour qu'ils avancent » ! Certes, il est important de garder et sauvegarder tout ce qui est pur et saint dans l'âme juive, de créer un sanctuaire pour D.ieu inviolable, dans notre cœur et dans notre communauté. Certes, il est des situations où nous devons nous confronter au monde dans ses propres termes. Certes, il nous faut mener la guerre contre le mal et reconnaître qu'on ne peut le faire tout seul. En fait, chacune des quatre approches a son temps et son lieu. Mais aucune d'entre elles ne propose une vision qui nous permette de guider notre vie et définir notre relation avec le monde que nous habitons. Quand un Juif se dirige vers le Sinaï et rencontre un monde hostile ou indifférent, sa réponse essentielle doit être d'aller de l'avant.

Il ne s'agit pas d'échapper à la réalité, de s'y soumettre, de la combattre ni de la considérer que sous un regard spirituel. Il faut aller de l'avant. Faire une autre Mitsva, allumer une autre âme, faire encore un pas vers notre but. Les chars du Pharaon sont à nos trousses ? Une mer glaciale et impénétrable barre notre chemin ? Ne regardons pas en haut, regardons au loin. Regardons la montagne du Sinaï, avançons vers elle.

Et quand nous avancerons, nous verrons les barrières insurmontables céder et les menaces s'évanouir. Nous verrons qu'en dépit de toutes les preuves du contraire nous possédons à l'intérieur de nous-mêmes la force d'atteindre notre but. Même s'il nous faut ouvrir des mers.

• DIMANCHE 2 FÉVRIER – 4 CHEVAT

Mitsva positive n° 176: Il s'agit du commandement de nommer des juges et des officiers (de police).

Mitsva négative n° 284: C'est l'interdiction qui est faite au Grand Sanhedrin ou (depuis la destruction du Temple) à l'Exilarque de nommer un juge ne connaissant pas à fond les lois de la Torah.

Mitsva positive n° 175: C'est le commandement de suivre l'avis de la majorité, au cas où il y a une différence d'opinion entre les Sages au sujet d'une loi de la Torah.

• LUNDI 3 FÉVRIER – 5 CHEVAT

Mitsva négative n° 282: Il ne faut pas suivre la majorité dans les affaires capitales si ceux qui requièrent la peine [de mort] ne dépassent que d'une personne ceux qui requièrent l'acquittement.

Mitsva négative n° 283: Il est interdit à un juge de suivre l'avis de l'un de ses collègues pour condamner le coupable ou pour acquitter l'innocent, sans s'être forgé une opinion personnelle.

Mitsva positive n° 229: C'est le commandement d'après lequel il nous a été enjoint de lapider ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva positive n° 228: C'est le commandement qui nous enjoint l'exécution légale par le « feu » de ceux qui transgressent certains commandements.

• MARDI 4 FÉVRIER – 6 CHEVAT

Mitsva positive n° 226: C'est le commandement d'exécuter ceux qui transgressent certains commandements, par le glaive.

Mitsva positive n° 227: C'est le commandement nous enjoignant l'exécution légale par strangulation de ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva positive n° 230: C'est le commandement de pendre certains parmi ceux qui sont condamnés à mort par ordre du Tribunal.

Mitsva positive n° 231: C'est le commandement d'enterrer tous ceux qui ont été exécutés par ordre du Tribunal le jour même de leur exécution.

Mitsva négative n° 66: C'est l'interdiction de laisser sur le gibet jusqu'au lendemain matin le supplicé pendu.

• MERCREDI 5 FÉVRIER – 7 CHEVAT

Mitsva négative n° 310: Il nous est interdit de laisser en vie un sorcier.

Mitsva positive n° 224: C'est le commandement de frapper à l'aide d'une lanière ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva négative n° 300: C'est l'interdiction faite au juge d'ajouter des coups de fouet supplémentaires à la personne passible du fouet, comme il est dit : « il n'ajoutera pas ; de peur qu'il n'ajoute [...] ».

• JEUDI 6 FÉVRIER – 8 CHEVAT

Mitsva négative n° 294: C'est l'interdiction de punir une personne pour le péché qu'elle a commis sous contrainte, puisque, précisément, elle a agi sous la contrainte.

Mitsva négative n° 290: Il nous est interdit de condamner un accusé (dans une affaire criminelle) sur la base d'une forte présomption.

• VENDREDI 7 FÉVRIER – 9 CHEVAT

Mitsva négative n° 279: C'est l'interdiction faite au juge d'avoir pitié de celui qui a causé des dommages [à autrui], dans l'application des amendes.

Mitsva négative n° 277: C'est l'interdiction au juge de prendre en pitié le pauvre dans le jugement.

Mitsva négative n° 275: C'est l'interdiction faite au juge de faire des égards au Grand dans le jugement.



A LA CROISÉE DES CHEMINS

C'était sa passion : stationner tous les vendredis après-midi à un certain carrefour de Tel-Aviv pour proposer aux passants, aux gens qui attendaient le bus et surtout aux soldats de prendre quelques minutes pour mettre les Téfilines. Il distribuait aussi les prospectus sur les fêtes qui approchaient.

Un jour, un petit groupe d'adolescents d'un Kibboutz de gauche se tint non loin de lui : eux distribuaient des stickers avec le mot **Chalom**, se référant au rêve de traités de paix entre Juifs et Arabes et de paix en général.

Une belle voiture freina devant ce groupe. Le chauffeur, d'environ vingt ans, en sortit et demanda aux jeunes gens de coller un sticker **Chalom** à l'arrière de son véhicule. Bien sûr, ils étaient heureux de cette requête.

Notre jeune 'Hassid, notant que la voiture était à l'arrêt, se tourna vers l'automobiliste et, avec un grand sourire, l'interpela comme à son habitude : « Hé mon frère ! Viens mettre les Téfilines ! ».

Furieux, l'homme toisa avec dédain ce jeune homme – d'origine yéménite, avec barbe et Péot bouclées selon la coutume de ses ancêtres – et protesta : « Depuis quand sommes-nous des frères ? Et, en plus, nous n'avons pas la même couleur de peau ! ».

Et sur ces paroles extrêmes, il refusa fermement de mettre les Téfilines. Sidéré par la violence de ce propos, le jeune Loubavitcher raconta aux jeunes gens du Kibboutz cette réaction, sachant combien ceux-ci étaient idéalistes et seraient choqués par ce racisme gratuit. Effectivement, ils étaient eux aussi consternés.

Le chauffeur remarqua que les jeunes du Kibboutz le regardaient un peu effarés et tenta de se rattraper en s'adressant au jeune 'Hassid :

- Tu veux que nous soyons des frères ? Pas de problème ! Je suis prêt : met un sticker **Chalom** sur ta voiture et nous serons frères !

- Je suis d'accord, sourit le jeune yéménite. Je colle un sticker **Chalom**, vous mettez les Téfilines et nous serons frères !

- Pas du tout ! refusa le chauffeur en claquant la portière et en démarrant au quart de tour.

Les trois jeunes gens du Kibboutz étaient visiblement gênés de la tournure des événements. L'un d'entre eux, quinze ans environ, eut pitié de son « collègue » :

- Si nous acceptons de mettre les Téfilines, tu colleras vrai-

ment un sticker **Chalom** sur ta voiture ?

- Bien sûr ! Si vous trois acceptez de mettre les Téfilines, je collerai même trois stickers !

Le jeune homme hésitait sans trop savoir comment agir mais à ce moment, le van de leur Kibboutz s'arrêta pour les ramener chez eux. Tandis que ses camarades montaient dans le véhicule, le jeune garçon eut le temps de jeter : « Je te promets que la semaine prochaine, si je te revois à ce carrefour, je mettrai les Téfilines ! ». Et, avant de s'engouffrer dans le van, il enlaça le 'Hassid avec cette formule : « Frères pour toujours ! ». Ses amis applaudirent !

Le vendredi suivant, notre jeune 'Hassid avait prévu d'aller passer Chabbat avec sa famille assez loin mais était bien résolu à venir d'abord au carrefour. Et effectivement, au bout de quelques minutes, le van du Kibboutz réapparut, avec d'autres jeunes gens – dont celui qui avait promis la semaine précédente.

- Tu te souviens que tu avais promis de mettre les Téfilines ?

- Oui, bien sûr et c'est pour cela que je suis revenu. Mais il y a un problème...

- Ah bon ?

- Euh... C'est-à-dire que... Je ne sais pas comment les mettre...

- Voyons, tu les as pourtant mis pour ta Bar Mitsva, non ?

- Non. Dans notre Kibboutz, nous ne nous occupons pas du tout de ces trucs-là.

- Dans ce cas, nous allons célébrer ta Bar Mitsva ici même et maintenant !

Il se précipita vers un kiosque non loin de là, acheta des biscuits cachères et des canettes, prêta ses Téfilines et aida le jeune garçon, très ému et sérieux, à les mettre tout en récitant les bénédictions.

Un jeune homme originaire du même Kibboutz raconta par la suite que le « Bar Mitsva » venait d'une famille aux opinions politiques très à gauche mais aussi très idéaliste. Quand le jeune 'Hassid yéménite racontait ce qui était arrivé, il ajoutait, pensivement : « Je souhaite pouvoir réciter la prière du Chema Israël le jour de Yom Kippour avec la même sincérité que ce jeune garçon du Kibboutz ! ».

Yerachmiel Tilles

(d'après *Chassidic Gems II* de Tuvia Litzman)

Traduit par Feiga Lubecki

Mitsva négative n° 278: C'est l'interdiction faite au juge de fléchir le jugement contre un pécheur.

Mitsva négative n° 273: C'est l'interdiction faite au juge de commettre une iniquité dans l'exercice de la justice.

• **SAMEDI 8 FÉVRIER – 10 CHEVAT**

Mitsva négative n° 280: Il est interdit au juge de fléchir le droit des convertis et des orphelins.
Mitsva positive n° 177: Il s'agit du commandement de traiter de manière égale les parties en litige lorsqu'elles comparaissent en justice.

Mitsva négative n° 276: Il est interdit au juge de se laisser intimider par la crainte de juger un homme méchant.

Mitsva négative n° 274: Il est interdit au juge d'accepter un présent des parties, même si son intention est de rendre une sentence impartiale.



**ETINCELLES
DE MACHIA'H**

LA VALEUR D'UN HOMME SIMPLE

Dans la tradition juive, l'étude de la Torah est sans doute la valeur suprême, à telle enseigne que l'érudition est considérée comme une marque évidente d'élévation spirituelle. Cette idée, d'une légitimité incontournable, ne doit toutefois pas faire oublier la valeur de l'homme simple, de celui qui s'attache à D.ieu de tout son cœur avec la plus absolue sincérité.

A ce sujet, le Tséma'h Tsédek, le troisième Rabbi de Loubavitch, dit un jour que le Machia'h se réjouirait dans la compagnie de ces Juifs simples. Alors, précisa-t-il, une pièce leur sera réservée et les plus brillants érudits les envieront. Ainsi apparaîtra la vraie grandeur de ces Juifs qui servent D.ieu à l'infini.

(d'après une lettre du précédent Rabbi de Loubavitch, *Iguerot Kodech*, vol. IV, p. 148) H.N.

BOVINI

'Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande de qualité **AGNEAU**

VOLAILLE

LIRAISON EN IDF

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris
www.bovini19.com

07 52 05 03 23

LA HALA'HA

de la semaine



Il est interdit de se mettre en colère et de garder rancune

La 'Hassidout nous enseigne que D.ieu se trouve dans chaque détail de notre vie. Il s'intéresse à chacun d'entre nous et donc, tout ce qui nous arrive est certainement pour le bien.

De plus, elle nous enseigne que nous sommes descendus dans ce monde pour affronter des épreuves qui nous permettent, finalement, de nous renforcer et de nous élever - et le monde avec nous. Quand se produit un événement fâcheux qui risque de nous mettre en colère ou de provoquer en nous une rancune tenace, nous devons l'envisager comme une épreuve. Ainsi, nous nous évitons la réaction pourtant naturelle de colère mais négative à tous points de vue. Plus encore, quand nous répondons par la bonté à ce qui nous semble être une atteinte à notre honneur ou nos biens, nous savons que nous avons passé l'épreuve avec panache. Rappelons-nous de l'épreuve que traversa Yossef : ses frères avaient voulu le tuer puis l'ont jeté dans un puits et vendu à des Midianim, puis en Egypte. Quand il devint vice-roi de ce pays et que ses frères vinrent acheter à manger, il aurait pu se venger mais, au contraire, il eut pitié d'eux et les nourrit pendant la famine. De même pour le roi David : quand il fuyait la ville de Jérusalem à cause de la révolte de son fils Avchalom, il fut agressé verbalement et injurié par un certain Chimhi. Ses gardes voulurent punir ce dernier pour crime de lèse-majesté mais David affirma que, certainement, telle avait été la volonté de D.ieu (que le roi soit injurié et méprisé) - donc Chimhi n'était qu'un envoyé chargé de cette mission.

La colère ne sert à rien, est destructrice et est comparée à l'idolâtrie : en effet, celui qui croit en D.ieu accepte Ses décrets et réalise que les affronts et dommages sont destinés à le tester et à le grandir.

F.L. (d'après Rav Noam Dekel - Si'hat Hachavouva N° 1876)

ORT FRANCE

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre - 75002 Paris
01.42.21.38.68



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier → NOUVEAU ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



LA CENTRALE DU DEBOUCHAGE

MICHAEL BARANES
lacentraledudebouchage@gmail.com

LE SPÉCIALISTE DU DÉBOUCHAGE

- Intervention rapide -

+ de 10 ans d'expérience

07.60.14.26.26

BIJOUTERIE - JOAILLERIE

MERGUI PARIS

2 ADRESSES À PARIS

27, rue du Faubourg
Montmartre - 9^e

69, rue Manin - 19^e

contactez-nous
06 59 89 26 99
© mergui paris

ARIEMERGUI.COM

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées - Paris 20^e

2 Agences à votre service

Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE

(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique

(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE
RAPIDE SUR PLACE

07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

Caméra & Vidéo-Surveillance

Alarme & Télésurveillance

Contrôle d'accès & Interphonie

Serrurerie & Portes blindées

Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons
des commerciaux



Maintien & Aide à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.